



dans l'Académie de Nancy-Metz

CIO

CONSEIL INFORMATION AIDE A LA DECISION

Avec l'appui de conseiller.ère.s d'orientation-psychologues

- > Expert.e.s du système éducatif
- > Spécialistes de l'entretien conseil en orientation (éventuellement avec tests adaptés aux besoins des consultant.e.s)



CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

LES CIO

MEURTHE ET MOSELLE

54150 BRIEY

Avenue Albert de Briey
Tél. 03 82 46 23 85

54400 LONGWY

14, rue Stanislas
Tél. 03 82 24 03 31

54300 LUNÉVILLE

12 bis, rue des Bosquets
Tél. 03 83 74 11 71

54000 NANCY

10, rue Callot
Tél. 03 83 36 73 58

54700 PONT-A-MOUSSON

8, rue de la Poterne
Tél. 03 83 81 08 02

54200 TOUL

8, rue Drouas
Tél. 03 83 43 07 96

54506 VANDOEUVRE Cedex

1, Place de Paris - BP 215
Tél. 03 83 56 89 89

MELUSE

55000 BAR-LE-DUC

1 espace Theuriet
Tél. 03 29 45 02 56

55200 COMMERCY

14, rue de la Gare
Tél. 03 29 91 14 71

55100 VERDUN

4, rue Fernand Braudel
Tél. 03 29 84 31 96

MOSELLE

57600 FORBACH

8, place de l'Alma
Tél. 03 87 87 69 27

57700 HAYANGE

11, rue de la Marne
Tél. 03 82 85 51 58

57000 METZ

6, rue François de Curel
Tél. 03 87 75 33 94

57120 ROMBAS

3c rue Jules Massenet
Tél. 03 87 67 16 88

57500 SAINT-AVOLD/VALMONT

3, rue Maréchal Foch
Tél. 03 87 92 00 24

57400 SARREBOURG

7, rue du Château d'Eau
Tél. 03 87 23 74 33

57200 SARREGUEMINES

21, rue de la Paix
Tél. 03 87 98 20 81

57100 THIONVILLE

3 Allée de la Terrasse
Tél. 03 82 34 12 29

VOSGES

88000 EPINAL

46, rue Abel Ferry
Tél. 03 29 82 20 94

88300 NEUFCHATEAU

Rue Rebeval
Tél. 03 29 94 35 09

88200 REMIREMONT

4, place de l'Abbaye
Tél. 03 29 62 12 05

88100 SAINT-DIE

15, rue du 10^e BCP
Tél. 03 29 55 13 57

LES SERVICES D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

SITE DE METZ

Accueil spécifique sur rendez-vous :
Tél. 03 87 31 50 40
Campus du Saulcy
Île du Saulcy
57000 Metz

SITE DE NANCY

Accueil spécifique sur rendez-vous :
Tél. 03 72 74 03 61
Campus Lettres et Sciences Humaines
Maison de l'étudiant
23 boulevard Albert 1^{er}
54000 Nancy

SITE DE VANDOEUVRE-LES-NANCY

Accueil spécifique sur rendez-vous :
Tél. 03 83 68 40 84
Campus Aiguillettes
Bâtiment ESA
Rue du Jardin Botanique
54600 Villers-lès-Nancy

www.univ-lorraine.fr/orientation

	page
ÉLÉMENTS DE CADRAGE ET DE CONTEXTUALISATION	4
De l'orientation subie à l'orientation réfléchie	4
parcours Avenir	7
Les axes de travail - petit mémo	10
Zoom sur quelques notions	15
L'accompagnement spécifique aux choix d'orientation	16
LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS AVENIR	18
Du parcours au projet	18
Expérimentation PIIODMEP : un 1 ^{er} bilan national	20
Mise en place de l'expérimentation dans l'académie de Nancy-Metz	22
LE MONDE ÉCONOMIQUE	24
La liaison école entreprise	24
RESSOURCES	26
Les temps forts de l'année	26
Quelles ressources pour le parcours Avenir ?	28
FOLIOS : une application au service des parcours	32

Éditorial

Les évolutions permanentes du monde du travail rendent indispensable l'acquisition de connaissances et compétences qui permettent à chacun de comprendre, d'anticiper et de participer à ces évolutions. C'est pour répondre à cet enjeu majeur que le parcours Avenir, inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, est généralisé dès la rentrée 2015 à tous les établissements scolaires du second degré.

L'objectif de ce parcours est de permettre aux élèves de se projeter dans l'avenir et de faire des choix d'orientation scolaire et professionnelle raisonnés et éclairés tout au long de leur vie.

L'implication de l'ensemble des acteur.rice.s de la communauté éducative, ainsi que la poursuite ou le développement des partenariats économiques et sociaux sur les territoires, est absolument nécessaire pour la mise en oeuvre du parcours Avenir.

Une 1^{re} version de ce guide a été réalisée par la délégation régionale de l'ONISEP de Grenoble, en partenariat avec les inspecteur.rice.s de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation (IEN-IO) et la mission école-entreprise du rectorat, il a fait ensuite l'objet d'une adaptation pour l'académie de Nancy Metz par les équipes du SAIO, de l'ONISEP et de la DAET. Je souhaite qu'il vous apporte des éléments d'éclairage sur ce parcours et des pistes de réflexion à conduire avec vos équipes.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement et votre mobilisation pour atteindre les objectifs du parcours Avenir et conduire ainsi à la réussite de tous vos élèves.

George ASSERAF
Directeur de l'Onisep

Laurence NAERT
Déléguée régionale de l'ONISEP
Cheffe du Service Académique
d'Information et d'Orientation

Directeur de la publication - Onisep services centraux Lognes : George Asseraf / Pédagogie - Conception - Infographie - Mise en page : Onisep de Grenoble
BP 1411, 11 avenue Général Champon 38023 Grenoble cedex 1 - 04 76 74 70 27 - drogrenoble@onisep.fr
Directeur de la publication : Bruno Etienne / Rédaction : Frédérique Chanal / Collaboration : Ahmed Bouhaba, Carine Gauthier, Florence Pesselon,
Stéphanie Chenel / Infographie - Mise en page : Julie Bernard / Sources : www.freepik.com /

Adaptation pour l'académie de Nancy-Metz - Onisep : CO 30013, 28 rue de Saurupt - 54035 Nancy cedex - 03 83 35 71 09 - dronancy@onisep.fr
Directrice de la publication : Laurence Naert / Rédaction - Onisep : Catherine Arricastres, Carine Boisseau, Barbara Collin
Collaboration : DAET : Pascale Morandini - SAIO : Virgine Gustin, Maryline Mandérioli / Infographie - Mise en page : Elise Mirouf
Dépôt légal : janvier 2016

De l'orientation «subie» à l'orientation «réfléchie»

L'orientation : des sens différents

L'orientation recouvre sous le même mot des notions différentes, ce qui peut être source de confusions.

► L'orientation se définit par l'ensemble des procédures réglementaires et juridiques qui « régulent » les flux au sein du système éducatif (à ne pas confondre avec l'affectation). L'orientation va se traduire par un certain nombre d'objectifs précis et quantifiables fixés par l'état (80% d'une classe d'âge au bac - 100% avec une qualification de niveau 5 minimum - 50% diplômés du supérieur).

► L'orientation recouvre les démarches d'aide, de guidance, conduites par les professionnel.le.s de l'orientation, et inscrites également dans les missions des enseignant.e.s.

► L'orientation est la prise de décision par l'individu, qui va s'inscrire dans un projet plus large et à long terme, de formation. Cette orientation va être choisie en tenant compte de différents facteurs (résultats scolaires - aspirations - motivations...).

➔ LA CONCEPTION ADÉQUATIONNISTE :

Après la 1^{re} guerre mondiale, le besoin de rationalisation de la société industrielle et la question de la formation professionnelle deviennent importants. Face au nombre croissant de métiers nouveaux, se pose la question de l'adéquation des travailleur.euse.s aux postes occupés. L'idée est de mettre en relation les capacités repérées des individus et les capacités exigées dans l'exercice des différents métiers.

Le modèle français de l'orientation professionnelle se construit en référence à la « science » et s'appuie sur la psychologie et la théorie des aptitudes. La mesure des aptitudes des individus par le testing permettrait alors de leur proposer l'orientation la plus adéquate, considérée comme vecteur d'épanouissement. Cette conception est dite fixiste puisqu'il n'est pas envisagé d'évolution des aptitudes de l'individu, elles sont déterminées une fois pour toute.

L'INOP (Institut national d'orientation professionnelle) est créé en 1928, et va former les conseiller.ère.s d'orientation professionnelle ancêtres des conseiller.ère.s d'orientation-psychologues actuels. À sa tête Henri PIERON, père fondateur en France de la psychologie de l'orientation qui défend l'idée de l'existence d'aptitudes naturelles chez l'individu.

L'orientation ne concernait que les métiers manuels, l'orientation scolaire elle, reposait sur la méritocratie, la sélection intervenait de manière précoce. Pour entrer en formation professionnelle, il fallait alors avoir obligatoirement un avis d'orientation délivré par un.e expert.e « orienteur.euse ».

Les années 60 : la démocratisation de l'enseignement

L'orientation est pensée comme un moyen de répartir les élèves entre les différentes structures scolaires, en fonction de leurs résultats mais aussi en lien avec les besoins en qualification et en emploi. En 1962, l'orientation devient scolaire et professionnelle. L'appréciation est laissée aux enseignant.e.s en fonction de la réussite scolaire, la voie royale reste le lycée. Toute autre décision d'orientation et en particulier vers la voie professionnelle l'est par défaut, et revêt un caractère négatif. Dans cette conception, il y a peu de place pour les choix des élèves et leurs familles. L'orientation est vécue comme autoritaire et donnera lieu à de fortes contestations.

➔ LA CONCEPTION INFORMATIVE :

Début des années 70, la situation économique favorable et les nouvelles procédures d'orientation (1973) qui associent plus étroitement les familles dans les décisions d'orientation vont favoriser la diffusion d'informations sur les métiers et les formations. La possibilité de bien s'orienter est liée à l'accès à une « bonne » information.

En 1970, l'ONISEP est créé, et en 1971 les centres d'orientation scolaire et professionnelle deviennent alors les centres d'information et d'orientation (CIO).

LA CONCEPTION ÉDUCATIVE

Dans les années 80, l'orientation est l'objet de toutes les critiques. Une plus grande liberté dans les choix des élèves et des familles est revendiquée.

L'approche éducative vise l'acquisition de compétences par l'élève et une autonomie dans la réflexion.

La loi d'orientation de 1989 place l'élève au cœur du système. L'élève élabore son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide de l'équipe éducative, en particulier du .de la professeur.e principal.e. Mais la décision finale en matière d'orientation reste celle du.de la chef.fe d'établissement. L'article 8 de la loi d'orientation de 1989 précise que « **le droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie du droit à l'éducation** ».

Le décret du 14 juin 1990 définit l'orientation comme le résultat du processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège, puis de lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités.

En 1991, le conseil national des programmes préconise la mise en place d'un Temps scolaire pour l'orientation (TSO), mais aucun texte d'application ne suivra.

L'Éducation à l'orientation : EAO

La circulaire du 31 juillet 1996 met en œuvre l'expérimentation de l'EAO en collège, bientôt suivie par une circulaire pour les lycées.

Face à la complexité du système éducatif et d'un monde professionnel en mutation rapide, l'EAO est une démarche éducative personnalisée qui permet de rectifier les stéréotypes et les représentations trop souvent erronées des élèves. L'EAO aide les jeunes à faire des choix, ne s'appuyant pas uniquement sur des informations documentaires, mais sur des compétences et connaissances développées

durant la scolarité. Ces compétences font partie intégrante des missions du collège.

Les élèves doivent pouvoir faire des choix le moment venu, qui reposent sur une bonne connaissance de leurs goûts, de leurs aptitudes, de leurs aspirations et de l'environnement économique.

« Ce processus sera réactivé tout au long de la vie, c'est-à-dire que l'individu doit pouvoir développer les compétences sociales et personnelles qui lui permettront de s'adapter à l'environnement en mouvement, et aux contraintes économiques. »

Les personnes doivent être informées. À la différence de la conception informative, *elles ne sont plus considérées comme de simples usager.ère.s des services, la réglementation les protège.*

La conception de l'orientation dans l'EAO s'inscrit dans une démarche collective, ce qui tranche avec les conceptions plus individuelles précédentes, et les contenus sont intégrés dans les disciplines.

L'orientation concerne les élèves tout au long de leur scolarité de la 5^e à la 3^e au collège, et de la 2^{de} à la terminale au lycée général et technologique (pas de circulaire pour le lycée professionnel). Les familles sont responsabilisées dans les choix d'orientation.

Les trois axes de l'EAO sont :

- ▶ **La connaissance de l'environnement économique, social et la représentation des métiers.**
- ▶ **La connaissance des systèmes de formation.**
- ▶ **La construction d'une représentation positive de soi.**

Les compétences et connaissances se composent de compétences transversales qui peuvent être acquises dans les disciplines et de temps spécifiques consacrés à l'exploration des intérêts et la connaissance des métiers et formation.

L'ensemble des actions qui concourent à l'EAO constitue le programme d'orientation qui est partie intégrante du projet d'établissement et qui est élaboré avec les conseiller.ère.s d'orientation-psychologues et les directeur.rices de Centres d'information et d'orientation (CIO).

La note de la DEP du 18 avril 2003 met en évidence les limites de la généralisation de l'EAO, elle n'a été mise en place que dans 55% des collèges et 37% des lycées.

Circulaire n°96-204 du 31 juillet 1996 (collège) – circulaire n°96-230 du 1^{er} octobre 1996 (lycée général et technologique).

Ne pas confondre :

▶ « L'Éducation aux choix » :

un programme scolaire spécifique au Québec, des années 70 à la fin des années 90, et qui consistait en des cours d'orientation assurés par des enseignant.e.s selon un programme défini (appelé ADVP : activation du développement vocationnel et personnel).

▶ « L'Éducation des choix » : EDC

est la transcription du programme québécois en France, et qui a fait l'objet de publications commercialisées.

Découverte professionnelle

En 2005, avec la mise en place de la découverte professionnelle 3H et 6H, l'orientation est considérée comme un enseignement à part entière, inscrit dans l'emploi du temps et assuré par des équipes pédagogiques pluridisciplinaires. Mais cela reste limité à quelques élèves en classe de 3^e.

L'option DP3 facultative en 3^e vise à apporter aux élèves une approche du monde professionnel par la découverte des métiers, et élargir la culture générale.

La DP6 majoritairement implantée en lycée professionnel, est proposée à des élèves souhaitant se remotiver autour d'un projet de formation dans les voies générales, professionnelles ou technologiques.

La DP6 a été remplacée par la 3^e préparatoire aux formations professionnelles (ou 3^e prépa-pro) à la rentrée 2011.

Arrêté du 14 février 2005 - BO n°11 du 17 mars 2005

La démarche éducative en orientation

L'éducation en orientation ne doit pas être assimilée au conseil en orientation. Le conseil en orientation est une pratique issue de la psychologie, et qui s'exerce dans une situation de face à face.

L'éducation en orientation vise l'acquisition de compétences et connaissances qui seront utiles et mobilisables dans tous les choix d'orientation et de formation, tout au long de la vie. La démarche éducative en orientation s'inscrit au sein des disciplines, les enseignant.e.s doivent concourir à développer des compétences transversales chez les élèves.

Les Québécois parlent maintenant « d'approche orientante ». Cette approche est totalement intégrée dans les projets d'établissement et ne doit pas se limiter à une juxtaposition d'actions (démarche continue - concertée et collective).

Le Parcours de découverte des métiers et des formations : PDMF

Défini par la circulaire du 11 juillet 2008, le PDMF concerne tous les élèves de la 5^e à la terminale des cycles de collèges et lycées. Il vise à sécuriser les parcours scolaires, mieux anticiper les transitions, et permettre à chacun de construire son parcours personnel de la façon la plus éclairée qui soit.

L'objectif visé est la capacité à s'orienter tout au long de la vie qui existait déjà dans la circulaire de 1996 sur l'EAO. Cette capacité s'inscrit dans la perspective européenne du 18 décembre 2006, qui émet des recommandations s'agissant des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Les compétences « Apprendre à apprendre », « Esprit d'initiative et d'entreprises », « Compétences sociales et civiques » se retrouveront dans le PDMF. Dans le socle commun de connaissances et de compétences (loi d'avril 2005), la compétence 7 « autonomie et initiative » est en lien direct avec le PDMF au collège.

Le 21 novembre 2008, les états membres de l'Europe adoptent la résolution « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie, et en particulier favoriser l'acquisition de la compétence à s'orienter tout au long de la vie ».

Le PDMF a pour objectif de maintenir pour tous les élèves, l'intérêt pour l'enseignement qui leur est dispensé en explicitant mieux le sens. Il contribue à la capacité à s'orienter tout au long de la vie, et permet de donner à chacun une les instruments de l'autonomie pour construire ses choix personnels et ainsi éviter le décrochage scolaire. Il soutient l'élévation des niveaux de formation.

« Il s'agit pour chaque élève tout au long de ce cursus d'appréhender des métiers différents à tous les niveaux de qualification, relevant de plusieurs champs professionnels, en dehors de tout préjugé sexué ; de découvrir les différentes fonctions des entreprises et administrations ; de connaître l'ensemble des voies de formations que lui offre le système éducatif. »

Il présente des ressemblances avec l'EAO mais également des différences, ainsi la coordination des actions doit être renforcée de la 5^e à la terminale, avec mise en cohérence et continuité. Le PDMF se caractérise par **des étapes métiers et des actions ciblées par niveau scolaire**. Les niveaux 4^e et 1^{ère} sont mis en exergue. On ne parle plus de construction d'une représentation positive de soi, comme dans l'EAO. La **question du conseil** est importante dans la mise en place de ce parcours (entretiens conseils, conseil anticipé en orientation...).

La terminologie de projet est abandonnée pour celle de parcours. Le PDMF est pensé comme un outil intéressant.

Le PDMF participe à l'acquisition des compétences 6 et 7 du socle commun. L'élève doit garder trace du travail accompli tout au long de la scolarité dans un passeport orientation formation, qui peut être numérique : le web-classeur orientation. Enfin le PDMF va s'inscrire dans un dispositif temporel qui est l'accompagnement personnalisé en lycée (AP). L'AP comprend un volet orientation.

Les trois dimensions du PDMF sont les suivantes :

- ▶ **Se familiariser avec l'environnement économique (découverte des métiers).**
- ▶ **Connaître les systèmes d'éducation (découverte des formations).**
- ▶ **Savoir s'autoévaluer (autoévaluation-connaissance de soi).**

Cette dernière dimension relève de la capacité de l'élève à réfléchir sur soi-même, à identifier ses points forts et ses faiblesses notamment dans les apprentissages. Elle tient compte de ses goûts, ses centres d'intérêts, ses valeurs, qui peuvent évoluer et s'enrichir tout au long de la construction du parcours.

Le PDMF est mis en place sous l'impulsion du/de la chef.fe d'établissement, les enseignant.e.s de toutes les disciplines sont concernés, les interventions des conseiller.ère.s d'orientation-psychologues sont intégrées dans le parcours. Les parents d'élèves ainsi que des partenaires extérieurs sont associés.

*Circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008
BO n° 29 du 17 juillet 2008*

► Pour en savoir +

« L'orientation c'est l'affaire de tous » coordonné par Dominique Odry - collection Repères pour Agir SCEREN - 2006

PARCOURS Avenir :

pour une ORIENTATION professionnelle et une INSERTION RÉUSSIES

La loi pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 a instauré la mise en place du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel : PIIODMEP (article du code de l'éducation L.331-7), il prend désormais l'appellation « parcours Avenir » (arrêté du 1^{er} juillet 2015).

Le « parcours Avenir » doit permettre à tous les élèves de la 6^e à la terminale de comprendre le monde économique et professionnel, de connaître la diversité des métiers et des formations, de développer son sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle. Il prend effet dès la rentrée 2015 (BO n°28 - 9 juillet 2015).

Les connaissances et compétences acquises par l'élève dans le cadre du « parcours Avenir » sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (article D.122-1 code de l'éducation).

Au lycée, l'évaluation des acquis des élèves est prise en compte dans leur livret scolaire, après avis du conseil de classe.

➤ POURQUOI LA CRÉATION DU PARCOURS Avenir ?

Face à un monde professionnel en évolution permanente, et afin d'éviter les sorties sans qualification du système scolaire, chaque élève doit développer les connaissances et la compétence à s'orienter tout au long de la vie (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale). Pour cela, ils doivent être dotés d'outils d'information leur permettant de

comprendre l'environnement socio-économique proche et plus lointain et se préparer à en devenir acteur.

Le parcours Avenir doit permettre d'élever le niveau d'ambition des élèves (acquisition de diplôme ou certification de niveau V minimum), leur assurer une meilleure réussite scolaire grâce à une démarche d'orientation active et choisie, affranchie des stéréotypes sociaux et de genre et offrir une réelle réversibilité de leurs choix d'orientation.

➤ QUELS SONT LES PRINCIPES DU PARCOURS Avenir ?

Le « parcours Avenir » s'adresse à tous les élèves de la 6^e à la terminale, et à vocation à s'enrichir tout au long de la vie. Il doit permettre aux élèves d'être en contact avec la réalité économique et professionnelle et préparer leur insertion sociale et professionnelle.

Ce parcours va favoriser une ouverture culturelle en articulation avec les contenus disciplinaires, et permettre un enrichissement des représentations des métiers et des formations pour les élèves.

- Il est ancré dans les enseignements ;
- Il est fondé sur un principe d'égal accès de tous les élèves à une même culture citoyenne, économique et professionnelle ;
- Il développe l'acquisition de connaissances et des compétences à entreprendre, et en particulier à découvrir, agir et mettre en œuvre ;
- Il comporte une dimension collective (projets collectifs menés par les élèves visant une meilleure connaissance du monde économique) et individuelle (élaboration de son propre parcours d'orientation) et concerne tous les niveaux de qualification ;
- Il associe les familles tout au long du parcours scolaire de leur enfant ;
- Il tient compte du développement psychologique et cognitif de l'élève, et prend appui sur ses expériences personnelles, il prend en compte les besoins spécifiques des élèves notamment en situation de handicap.

Sous l'impulsion du.de la chef.fe d'établissement, l'ensemble des acteurs.rices locaux constituant le réseau se réunit ponctuellement pour la mise en œuvre et le suivi du parcours Avenir.

Un point de vigilance particulier doit être porté à la lutte contre les stéréotypes sociaux et sexués qui enferment les filles et les garçons dans des choix prédéterminés. Les acteurs concernés par le parcours doivent être régulièrement formés aux enjeux de l'égalité (cf. circulaire 20 janvier 2015) - « mise en oeuvre de la politique éducative de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école ».

➤ QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DU PARCOURS AVENIR ?

Depuis les années 90, différents dispositifs ont été proposés aux élèves : Education à l'orientation (EAO), découverte professionnelle en 3^e (DP3), parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF). Ces « dispositifs » ne considéraient pas l'information sur le monde économique et professionnel dans le cadre des disciplines scolaires. Dans la plupart des cas se posait la question récurrente de l'inscription ou non dans l'emploi du temps et de l'externalisation des séances.

Le « parcours Avenir » a pour spécificités :

- Un ancrage disciplinaire en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes au collège et au lycée ;
- Une individualisation du parcours en fonction des besoins des élèves ;
- Une prise en compte de l'ensemble de la scolarité du 2nd degré ;
- Une inscription dans les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au collège, en particulier l'EPI « monde économique et professionnel » ;
- Une finalité plus large que le simple choix d'orientation en fin de 3^e, et qui vise à l'acquisition d'une véritable culture économique ;
- Un questionnement sur les stéréotypes sociaux et sexués qui devrait contribuer à diversifier les parcours d'orientation des filles et des garçons, et favoriser la mixité des filières de formation et des métiers.

➤ QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PARCOURS AVENIR ?

La mise en œuvre de ce parcours poursuit 3 objectifs

➤ **Permettre la découverte du monde économique et professionnel :**

Au travers des disciplines scolaires, les élèves doivent acquérir une grille de lecture du monde économique et professionnel dans toute sa diversité. Les enseignant.e.s s'appuieront sur les contenus de leur discipline, et des projets transdisciplinaires pour développer cette culture commune.

Il s'agit pour les élèves d'avoir une première connaissance du monde du travail, du rôle et du fonctionnement des entreprises, des relations sociales, des enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des modalités et des perspectives d'insertion professionnelle.

➤ **Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative :**

La compétence à entreprendre se traduit par la capacité à s'engager dans une tâche, à tester les voies possibles pour réussir, et à mettre en mot les processus à l'œuvre. Les élèves doivent acquérir la capacité à mobiliser les connaissances acquises dans le cadre de l'objectif 1 portant sur la découverte du monde économique et de l'entreprise.

➤ **Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle :**

Les connaissances et compétences acquises dans le cadre des deux premiers objectifs doivent être mobilisables par les élèves dans la préparation de leur projet scolaire et professionnel. La participation des familles est importante, pour qu'elles puissent être impliquées et responsabilisées dans les choix d'orientation de leurs enfants. L'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet d'orientation s'articulera autour de temps forts collectifs en partenariat avec le monde économique et professionnel et de temps d'individualisation (en particulier la séquence d'observation en 3^e).

➤ Pour en savoir +

BO du 7 juillet 2015 n°28
« Actions éducatives » - parcours Avenir
(référentiel du parcours Avenir).

➤ QUI EST IMPLIQUÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS AVENIR ?

Le parcours Avenir est construit par le.la chef.fe d'établissement en collaboration avec toute l'équipe éducative. Il implique également les partenaires extérieurs des milieux économiques, sociaux et professionnels, qui contribuent à la consolidation des connaissances et compétences (visite d'entreprises, mini-stages, forums, conférences et débats...).

Le.la chef.fe d'établissement pourra s'appuyer sur des actions coordonnées au niveau académique par les chargé.e.s de mission école/entreprise, les ingénieur.e.s pour l'école et les conseiller.ère.s à l'enseignement technologique.

Le CIO en tant qu'observatoire du secteur (district ou bassin) contribue largement à la mise en place du parcours : mise en cohérence des actions conduites en matière d'information et d'orientation, interface avec les partenaires locaux ...

L'action des corps d'inspection est fondamentale : elle vise à ancrer le parcours dans les disciplines, et à accompagner sa mise en œuvre dans les établissements.

➤ COMMENT ASSURER LE SUIVI DU PARCOURS AVENIR ?

Chaque élève doit pouvoir conserver trace de ses apprentissages et expériences, et ce tout au long de sa scolarité, afin de pouvoir construire son parcours. Pour cela Folios (application numérique nationale au service des parcours dont le maître d'œuvre est l'ONISEP) permettra aux élèves de capitaliser et valoriser leurs expériences et compétences scolaires et extrascolaires. Folios s'inscrit dans la stratégie numérique du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

➤ QUELLES RESSOURCES POUR LE PARCOURS AVENIR ?

Les ressources peuvent provenir des branches et fédérations professionnelles. L'ONISEP met à disposition des équipes éducatives des ressources pédagogiques permettant d'accompagner les élèves dans la découverte des secteurs professionnels et des formations.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE – RENTRÉE 2016 *décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015*

Ce nouveau socle concerne les élèves de 6 à 16 ans. Au collège, les connaissances et compétences acquises dans le cadre du parcours Avenir seront prises en compte pour la validation du socle.

- DOMAINE 1** : *Le domaine des langages pour penser et communiquer
(la langue française ; les langues vivantes étrangères ou régionales ; les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; les langages des arts et du corps).*
- DOMAINE 2** : *Les méthodes et outils pour apprendre
(apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou au dehors).*
- DOMAINE 3** : *La formation de la personne ou du.de la citoyen.ne
(transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la constitution).*
- DOMAINE 4** : *les systèmes naturels et les systèmes techniques
(donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique).*
- DOMAINE 5** : *les représentations du monde et de l'activité humaine
(développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique).*

Parcours Avenir : les AXES de TRAVAIL petit mémo

Le parcours Avenir se distingue du PDMF en ceci qu'il s'inscrit dans une progression disciplinaire, voire interdisciplinaire, et qu'il engage à développer des projets partagés avec les partenaires du monde économique et social, et les collectivités territoriales sur des territoires donnés.

Les démarches et activités proposées ci-dessous seront choisies en fonction de la nature du projet mené par l'établissement, et n'ont pas valeur d'exhaustivité.

(cf. circulaire parue au BO n°28 du 9 juillet 2015)

➔ AU COLLÈGE

La mise en œuvre du parcours contribue à l'acquisition des compétences du socle, en particulier dans les domaines 4 et 5.

Les compétences des domaines 1-2-3 sont également mobilisées durant la mise en œuvre du parcours au collège.

Le parcours s'adresse à tous les élèves y compris ceux suivant une scolarité en ULIS. Il contribue à donner du sens et valoriser le contenu des apprentissages, en favorisant le lien entre ces derniers et les démarches de découverte du monde socioéconomique.

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES QUELQUES EXEMPLES	LIENS AVEC LE SOCLE
PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL		
<p>A- DÉCOUVRIR LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LA DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître des notions qui contribuent à la compréhension de ces principes. ➤ Identifier les principales formes d'organisation de l'activité économique et sociale dans l'espace, à différentes échelles et dans le temps. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontres avec des professionnel.le.s. ➤ Recherches d'informations sur internet. ➤ Étude de l'environnement économique de proximité. ➤ Montrer le caractère limité des ressources par rapport aux besoins. ➤ Identifier les composantes d'un marché (offres/ demandes produits). 	<p>DOMAINE 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les systèmes naturels et les systèmes techniques. « ...donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes ainsi que des techniques développées par les hommes et les femmes... » <p>DOMAINE 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les représentations du monde et l'activité humaine. « ...L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et humains... »

B- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION :

- Situer dans le temps et l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.
- Identifier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activités.
- Établir la relation entre progrès scientifiques et techniques et évolution des activités professionnelles.

- Travail sur des documents, témoignages sur les métiers (fiches de postes...).
- Montrer les liens entre qualification et parcours d'insertion.
- Comprendre les évolutions des métiers dans le temps (travail à partir de textes littéraires, de documents scientifiques ou historiques).
- Faire émerger les représentations sur les métiers.

DOMAINE 5 :

- Les représentations du monde et l'activité humaine.
- L'élève va mobiliser des connaissances sur « ...Les grandes découvertes scientifiques et techniques...
...Les principaux modes d'organisation politique et sociale...
...Les principales manières de concevoir la production économique...
...Les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, de la santé et de la protection sociale... »

DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE
Attention à être vigilant à la mixité dans la conduite des activités

A- S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF :

- De la 6^e à la 3^e: le travail s'effectuera en groupes du collectif au plus individuel, avec complexification progressive des tâches.

- Organiser un évènement de façon collective
- Utiliser un outil numérique pour retracer son parcours : Folios.
- Créer une mini-entreprise, un site internet, un sérieux game...
- Développer des partenariats avec des associations.

DOMAINE 4 :

- Le système naturel et systèmes techniques (éveil de la curiosité).

DOMAINE 3 :

- La formation de la personne et du citoyen.
« L'élève prend des initiatives, entreprend et met en œuvre des projets après avoir évalué les risques de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte ».

DOMAINE 2 :

- Les méthodes et outils pour apprendre
« Apprendre à gérer un projet individuel et collectif ».

B- S'INITIER AU PROCESSUS CRÉATIF :

- Élaborer à plusieurs différentes solutions visant à identifier et résoudre les problèmes posés.

PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

A- DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATION ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL :

- Connaître les voies de formation du système éducatif.
- Connaître les grandes filières de formation professionnelle (industrie, sanitaire...) leurs débouchés privilégiés.
- Identifier les différentes modalités de formation.

- Visite d'entreprises.
- Rencontre avec des professionnels.
- Découverte des lieux de formations.
- Participation à des forums formations ou métiers.
- Études de documents descriptifs des métiers provenant de différentes sources.

DOMAINE 5 :

- Repères pour se situer dans l'espace et le temps
« les représentations du monde et l'activité humaine ».

B- DÉPASSER LES STÉRÉOTYPES ET LES REPRÉSENTATIONS LIÉS AUX MÉTIERS :

- Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail liées au territoire, les inégalités femmes-hommes.
- Identifier les stéréotypes de sexe, sociaux, liés aux situations de handicap.

- Rencontre avec des professionnels.
- Intervention d'associations partenaires.

DOMAINE 5 :

- Les représentations du monde et l'activité humaine.
- Mais également les compétences des domaines 1.2.3.4.

C- CONSTRUIRE SON PROJET DE FORMATION ET D'ORIENTATION

- Comparer les différents types de formation.
- Impliquer les familles dans les procédures d'orientation, les accompagner dans une meilleure compréhension des formulaires et des procédures d'affectation.
- Rassurer et lutter contre les préjugés.
- Initier à l'utilisation des salons, journées portes ouvertes et mini stages.

➔ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

L'objectif de ce parcours est d'aider les élèves à construire un parcours de formation et d'orientation intégrant la préparation de l'après-bac. Pour chaque niveau, il s'agit de combiner les trois objectifs du parcours, la formulation du choix d'orientation se fera notamment dans le cadre de l'orientation active. Le parcours trouve sa place dans l'accompagnement personnalisé. Il s'inscrit dans la logique du continuum -3/+3.

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES - QUELQUES EXEMPLES
PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL	
<p>A- DÉCOUVRIR LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LA DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les principales formes de l'action collective dans différents types d'organisation (entreprises, associations, administrations...). ➤ Étudier les interactions entre les entreprises et leur environnement. ➤ Identifier les sources d'emploi (régional, national, international). ➤ Analyser le fonctionnement du marché du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier le tissu économique et professionnel. Exploiter les infos des pôles de compétitivité et campus des métiers. ➤ Analyser les parcours d'insertion (travaux du CEREQ). ➤ Repérer les métiers en tension et ceux en développement sur un territoire. ➤ Rencontrer des représentant.e.s des professions.
<p>B- DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DU MONDE PROFESSIONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les différentes voies d'accès aux différents métiers. ➤ Repérer les conditions de travail dans les différents métiers. ➤ Faire le lien entre des activités professionnelles et les connaissances à mobiliser pour les exercer en particulier pour les séries technologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser la place des femmes et des hommes dans le monde du travail. ➤ Identifier les différentes fonctions au sein d'une organisation. ➤ Comprendre les évolutions des métiers dans le temps (travail à partir de textes littéraires, de documents scientifiques ou historiques). ➤ Travailler sur la représentation des métiers.
<p>C- DÉCOUVRIR LE MONDE DE L'ENTREPRISE</p>	
DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE <i>Attention à être vigilant à la mixité dans la conduite des activités</i>	
<p>A- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir le lien entre progrès scientifique et évolutions sociales et professionnelles. ➤ Situer dans le temps et l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier le fonctionnement de l'entreprise. ➤ Rencontrer des professionnel.le.s et recueillir leur témoignage sur la fonction qu'ils occupent, leurs activités.
<p>B- S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète. ➤ Coévaluer et identifier les critères de réussite d'un projet, en tirant parti pour son parcours. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un projet concret dans l'établissement (choix du projet, recensement des ressources, répartition des tâches, planning, réalisation, bilan, évaluation).
<p>C- CONNAÎTRE LE PROCESSUS D'INNOVATION DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Distinguer découverte, invention innovation, coopération, solidarité. ➤ Identifier les principaux facteurs d'innovation. ➤ Identifier les principaux acteur.rice.s et étapes de l'innovation. 	<p>INITIATION AUX PROCESSUS D'INNOVATION ET DE CRÉATION : (stage d'observation dans un secteur innovant, rencontres avec des enseignant.e.s-chercheur.euse.s, des doctorant.e.s comme prévu dans les conventions EPLE-EPCSCP)</p> <p>Développer les jeux de simulation et mise en situation - mini entreprises - partenariat et parrainage avec des associations de professionnel.le.s.</p> <p>ENCOURAGEMENT À L'INITIATIVE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE : Vie lycéenne, animation de clubs, création et gestion d'un événement comme une JPO-spectacle de fin d'année...</p>

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES - QUELQUES EXEMPLES
PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	
<p>DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATIONS ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL - RENFORCER SES COMPÉTENCES D'ORIENTATION ACTIVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les voies de formation du système éducatif et les spécificités. ➤ Connaître les grandes filières de formation du supérieur et les débouchés, ainsi que les secteurs qui recrutent. ➤ Identifier les différentes modalités de formation. ➤ Identifier les stéréotypes sociaux et de sexe dans les représentations des métiers. ➤ Travailler sur la faisabilité de son projet (mobilité-coût des études, aides...) .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à des programmes d'échanges. ➤ Participer à des JPO, des actions d'immersion dans le supérieur, salons ➤ Entretiens personnalisés d'orientation à tous les niveaux. ➤ Autoévaluation pour faire le point sur les compétences acquises. (Utilisation de FOLIOS). <p><i>En 1^{er} GT :</i> conseil anticipé d'orientation à la fin du 2^e trimestre. Exploration portail APB - sérieux game « mon coach en ligne »</p> <p><i>En terminale GT :</i> conseils de classe personnalisés dédiés à l'orientation au 1^{er} trimestre. Accompagnement à APB (lettres de motivation).</p>

AU LYCÉE PROFESSIONNEL

L'objectif du parcours est d'aider les élèves à construire un parcours de formation et d'orientation cohérent intégrant la préparation de l'après-bac, leur permettant de réviser, affiner et conforter leurs choix d'études, et les projets professionnels. Le parcours Avenir trouve particulièrement sa place dans l'AP.

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES - QUELQUES EXEMPLES
PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL	
<p>A- DÉCOUVRIR LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LA DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les principales formes de l'action collective dans différentes organisations (entreprises, associations, administrations...). ➤ Étudier les interactions entre les entreprises et leur environnement. ➤ Repérer les conditions de travail dans les différents métiers. ➤ Identifier les sources d'emploi. ➤ Analyse du fonctionnement des marchés. ➤ Analyse des parcours d'insertion professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier le tissu économique et professionnel. ➤ Rechercher des données sur l'emploi et l'insertion. ➤ Repérer les métiers en tension et les métiers en développement. ➤ Comparer les référentiels de formations et ceux professionnels. ➤ Rencontre avec des professionnels.le.s, table rondes, conférences. ➤ Visites en entreprises ou autres établissements pour découvrir d'autres processus, matériels... ➤ Utiliser les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) pour une meilleure connaissance du métier préparé.
<p>B- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir la relation entre progrès scientifiques et techniques et évolution des activités professionnelles. ➤ Situer dans le temps et l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact. 	

➔ AU LYCÉE PROFESSIONNEL (SUITE)

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES - QUELQUES EXEMPLES
DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE <i>Attention à être vigilant à la mixité dans la conduite des activités</i>	
<p>A- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION NOTAMMENT DU FAIT DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir le lien entre progrès scientifiques et techniques et évolutions sociales et professionnelles. ➤ Comprendre l'impact de l'innovation dans la transformation et l'évolution des activités professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier le fonctionnement de l'entreprise. ➤ Rencontrer des professionnels et recueillir leur témoignage sur la fonction qu'ils occupent, leurs activités. ➤ Participer à des concours professionnels. ➤ Monter un projet collectif comme l'organisation des JPO dans l'établissement.
<p>B- S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète. ➤ Coévaluer et identifier les critères de réussite d'un projet et en tirer parti pour son parcours. 	<p>INITIATION AUX PROCESSUS D'INNOVATION ET DE CRÉATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Encourager la créativité dans les activités professionnelles menées dans l'établissement. ➤ Initier des mini- entreprises.
<p>C- CONNAÎTRE LE PROCESSUS D'INNOVATION DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Distinguer découverte, invention innovation, coopération, solidarité. ➤ Identifier les principaux facteurs d'innovation. ➤ Identifier les principaux acteurs et étapes de l'innovation. 	<p>ENCOURAGEMENT À L'INITIATIVE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation dans le cadre de la vie lycéenne, animation de clubs, création et gestion d'un événement comme une JPO-spectacle de fin d'année... ➤ Coopération avec des associations sociales et solidaires. ➤ Participation à la vie citoyenne (CESC, délégués...).
PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	
<p>A- DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATIONS ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les voies de formation du système éducatif et les spécificités et les débouchés en terme d'insertion. ➤ Connaître les grandes filières de formation professionnelle (industrie, santé...). ➤ Identifier les différentes modalités de formation. ➤ Connaître les enjeux en termes de mixité des métiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'informer sur les possibilités d'insertion, le marché du travail. ➤ Repérer les différents parcours pour atteindre un objectif professionnel à partir de témoignages. ➤ Connaître les sources d'information pour l'insertion (CIO, ML, pôle emploi). ➤ Favoriser la mobilité internationale (stage étranger - programme d'échanges). ➤ Mise en place de rencontres régulières avec des professionnel.le.s pour échanger sur les problématiques d'emploi, d'évolution des métiers. ➤ Situation de simulation d'entretiens d'embauche. ➤ Parrainage avec des étudiant.e.s, ou avec des établissements d'enseignement supérieur. ➤ Favoriser les mobilités durant les stages et dans le cadre professionnel. ➤ Organiser une période d'intégration pour les entrant.e.s en 1^{re} CAP ou 2^{de} Pro. ➤ Entretiens personnalisés chaque année en utilisant FOLIOS et en pratiquant l'autoévaluation. ➤ Participer à des journées portes ouvertes, visite salon APB, période d'immersion en BTS.
<p>B- LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES REPRÉSENTATIONS LIÉES AUX MÉTIERS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les données en matière d'inégalités dans le monde du travail (femmes/hommes- territoires-handicap...). ➤ Identifier les stéréotypes de sexe, sociaux. 	
<p>C- CONSTRUIRE SON PROJET DE FORMATION ET D'ORIENTATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître et construire son projet en tenant compte de sa faisabilité. ➤ Analyser les enjeux à plus ou moins long terme entre insertion professionnelle immédiate et poursuite post bac. 	

ZOOM

sur :

quelques NOTIONS

➤ COMPÉTENCE :

«Une compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes appropriées à une situation donnée. Les compétences clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi».

(Parlement européen - 26 septembre 2006)

Il s'agit de la mobilisation d'un ensemble de ressources diversifiées, internes (connaissances, capacités, habiletés) mais aussi externes (documents, outils, personnes) ce qui renvoie à la **complexité de la tâche** et au **caractère global et transversal** de la compétence. La compétence s'exerce dans des situations contextualisées mais diversifiées ce qui définit un processus d'adaptation et non pas de reproduction de mécanismes ainsi que de possibilité de **transférabilité** d'une situation à l'autre (EDUSCOL).

La **compétence à s'orienter** peut être définie comme la capacité à recueillir, analyser, synthétiser et organiser les informations sur les formations et les métiers mais aussi comme la capacité à se connaître soi-même pour prendre les bonnes décisions afin d'aborder les transitions inhérentes à tout parcours individuel et professionnel.

(Euro guidance - décembre 2013)

«...S'orienter n'est pas chose facile. Il faut explorer diverses possibilités, s'en construire des représentations, s'interroger sur la manière dont elles nous correspondent, mais aussi dont elles peuvent nous faire progresser. Il faut stabiliser des choix provisoires et savoir les réviser si l'on se trouve dans une impasse. Il faut apprendre à surmonter ses échecs sans revoir systématiquement ses ambitions à la baisse...».

Philippe Meirieu - 7 novembre 2014 extrait café pédagogique.

➤ SAVOIR/CONNAISSANCE/CAPACITÉ :

➤ Un **savoir** existe en dehors du sujet, il s'agit d'une donnée, d'un concept, qui existe à un moment donné et qui est le plus souvent codifié dans un ouvrage.

➤ Une **connaissance** est construite par le sujet à partir de l'intériorisation d'un savoir. D'un individu à l'autre, la construction des connaissances sera différente. C'est la façon dont l'apprenant.e s'est approprié.e le savoir.

➤ Une **capacité**, c'est le pouvoir, l'aptitude à faire quelque chose. C'est une activité que l'on exerce. Identifier, comparer, mémoriser, analyser, synthétiser, classer, sérier, abstraire, observer,... sont des capacités. Les termes «aptitude», et «habileté» sont des termes proches de celui de capacité.

« [...] **activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de connaissance ; terme utilisé souvent comme synonyme de «savoir-faire».** Aucune capacité n'existe à l'état pur et toute capacité ne se manifeste qu'à travers la mise en œuvre de contenus» Philippe Meirieu (1987)

La capacité, à la différence de la compétence ne peut pas être évaluée, sauf sur des contenus précis et restreints.

Références : ROEGIERS, X. (1999). *Savoirs, capacités et compétences à l'école : une quête de sens.*

➤ RELATION FORMATION/EMPLOI

Un métier est une activité humaine qui nécessite l'acquisition d'un savoir-faire. On peut avoir un métier et ne pas l'exercer.

Un emploi fait l'objet d'un accord entre un.e employeur.euse et un.e employé.e et se traduit généralement par un contrat de travail.

En ce qui concerne la relation formation/emploi, on constate deux phénomènes :

➤ Depuis les années 70, on assiste à **une déconnexion entre le niveau de formation initiale et l'emploi** qui se traduit par une baisse du niveau d'emploi par rapport au diplôme obtenu.

➤ On note **une absence d'adéquation qualitative** entre la formation suivie et l'emploi occupé. C'est-à-dire qu'un actif sur deux n'occupe pas un emploi en rapport avec sa formation initiale. Ce taux varie suivant les secteurs professionnels et le niveau de diplôme.

➤ GENRE ET ORIENTATION

Genre : Concept utilisé par les sociologues, qui renvoie à la répartition des rôles masculins et féminins dans une société donnée à un moment donné. Le genre est une construction sociale des différences sexuelles.

Filles et garçons font des choix d'orientation différents lors de leur scolarité et de façon précoce (dès la fin de 3^e), ce qui conditionne leur future insertion professionnelle. La principale motivation des élèves de terminale dans le choix de leur orientation reste l'intérêt pour le contenu des études (pour les filles comme pour les garçons). Mais tout de suite après intervient le critère de « rentabilité » de la filière sur le marché du travail pour les garçons, tandis que les filles parlent de leur projet professionnel. Le dit-projet se concentrant sur quelques familles de métiers (Soins, éducation, social).

De la maternelle à l'université, les filles réussissent mieux que les garçons, mais elles rencontrent de plus grandes difficultés d'insertion, et sont minoritaires dans les filières d'excellence scientifique.

Source : Dominique Odry - *l'orientation 15 mots pour comprendre et agir* - Sceren 2011

Parcours Avenir :

L'accompagnement SPÉCIFIQUE aux CHOIX d'orientation

➔ L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION

Un entretien qui vise à informer, à faire le point et à faciliter la prise de décision

Les entretiens personnalisés constituent un élément essentiel dans la prévention du décrochage scolaire et des sorties sans diplôme, en proposant un accompagnement renforcé.

À chaque étape clef de sa scolarité, l'élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation avec son.s.a professeur.e principal.e, auquel les parents sont vivement invités à participer. Il se déroule au premier trimestre de l'année scolaire et permet de mettre en place l'accompagnement individualisé approprié : remédiation, démarche documentaire, entretien d'orientation approfondi avec la.le COP, etc.

La.le conseiller.ère d'orientation-psychologue est un appui technique pour l'enseignant.e dans la préparation et le suivi de ces entretiens.

L'entretien personnalisé d'orientation est obligatoire en classe de 3^e (*Circulaire n°2006-213 du 14 décembre 2006*), de 1^{re} et de terminale (avec pour ce dernier, un

avis du conseil de classe sur les choix d'orientation post bac envisagés).

Pour les élèves de 1^{re} année de CAP et 2^{de} professionnelle, l'entretien personnalisé d'orientation permet de faire le point avec chacun sur ses conditions d'orientation et d'affectation, ses perspectives d'évolution. Il permet aux enseignant.e.s de programmer des réponses pédagogiques différenciées.

➔ L'ENTRETIEN D'ORIENTATION APPROFONDI

Bien plus qu'un entretien informatif, l'entretien d'orientation approfondi, conduit par le.la COP, expert.e de l'orientation, s'inscrit dans une temporalité plus longue. C'est une approche plus globale, car elle tient compte de la dimension personnelle du jeune, de son environnement, de son vécu. Cette mise à distance toute relative de la scolarité permet ainsi de décontextualiser la demande du jeune et d'apporter des éléments plus constructifs et plus en harmonie avec sa personnalité quant à la formalisation de son projet d'orientation. Le.la COP pourra ainsi être amené.e à dresser un bilan psychologique par l'intermédiaire de tests, de questionnaires d'intérêts, de motivation.

➔ LE CONSEIL D'ORIENTATION ANTICIPÉ EN CLASSE DE 1^{RE}

Tout.e lycéen.ne qui souhaite poursuivre des études dans l'enseignement supérieur doit pouvoir bénéficier d'une information claire et objective sur l'ensemble de l'offre de formation (BTS, CPGE, licence et DUT...) ainsi qu'un conseil personnalisé relatif aux filières qu'il.elle aurait l'intention de choisir et les exigences spécifiques que celles-ci revêtent.

Circulaire n° 2011-1015 du 24-6-2011

L'ORIENTATION ACTIVE

L'orientation active est une démarche de conseil et d'accompagnement des futur.e.s étudiant.e.s pour leur permettre de faire des choix d'orientation réfléchis et éclairés.

L'orientation active permet aux lycéen.ne.s d'accéder à une information générale sur les filières de l'enseignement supérieur ainsi qu'à un conseil personnalisé. Elle s'inscrit naturellement dans le temps dédié à l'accompagnement personnalisé au lycée.

Elle se fait dans le cadre de collaborations étroites entre les lycées et les établissements du supérieur.

Elle commence dès la classe de première avec le conseil en orientation anticipé qui vise à apporter aux lycéen.ne.s :

- ▶ Une information claire et objective sur l'ensemble des formations dans l'enseignement supérieur,
- ▶ Un conseil sur les filières qu'ils.elles ont l'intention de choisir,
- ▶ Une formation à la recherche des informations utiles,
- ▶ Une sensibilisation à la procédure de préinscription admission-postbac.fr.

L'orientation active se poursuit en terminale en prenant appui notamment sur le conseil de classe spécialement dédié à l'orientation (dès le 1^{er} trimestre), l'entretien personnalisé d'orientation et sur l'accompagnement personnalisé.

Du parcours au PROJET

« Le projet est le brouillon de l'avenir.
Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons. »

J. Renard

➤ LE PARCOURS

➤ DÉFINITION DU LAROUSSE :

Itinéraire à suivre ou trajet suivi par quelqu'un, un véhicule, un animal

➤ **Ensemble des étapes, des stades par lesquels passe quelqu'un, en particulier dans sa carrière.**

L'AFNOR définit le parcours comme un itinéraire organisé d'acquisition de connaissances. Il comporte des évaluations et peut déboucher sur une validation.

La notion de parcours implique la mise en place de parcours progressifs, cohérents et réflexifs, construits en pluridisciplinarité. Le parcours doit avoir un tracé consultable et « renseignable ». La traçabilité du parcours est importante, il faut que l'élève mais aussi les parents et les enseignants puissent consulter ce qui a déjà été fait, réalisé, pour observer et prendre en compte le cheminement effectué. Sans traçabilité, il est difficile de parler de parcours.

La construction du parcours va s'appuyer sur des expériences intra et extra scolaires.

➤ LE PROJET

➤ DÉFINITION DU LAROUSSE :

But que l'on se propose d'atteindre

Le terme « projet » recouvre des réalités différentes en fonction du domaine auquel il fait référence, il est également entendu comme l'idée d'un travail préparatoire, d'une première rédaction, d'une esquisse.

Pour Jean-Pierre Boutinet, l'approche du mot projet est nécessairement multidimensionnelle, car ce mot est polysémique et mouvant.

Le mot vient du latin « projicere » qui signifie se jeter en avant. En vieux français, le mot utilisé était project, qui perdra son « c » dans le français contemporain.

Le mot « problème » trouve son origine dans le grec ancien « proballein » qui signifie l'acte de jeter en avant.

Ce qui fait dire à JP Boutinet que projet et problème sont étroitement liés. L'un n'existe pas sans l'autre.

➤ **Le projet implique un sujet**

Il s'agit d'une intention plus ou moins abstraite qui est produite par un sujet concret. Ce peut être un individu ou un groupe qui exprime le projet. L'auteur.e du projet va indiquer les buts à atteindre, et doit composer avec d'autres sujets qui vont faciliter ou non le projet.

➤ **Le projet vise un objet**

Il est avant tout une représentation mentale que se construit le sujet autour d'un objet qu'il cherche à atteindre. Il ne peut y avoir de projets sans objet visé, et la diversité des projets est en regard avec la diversité des objets. Ce peut-être un objet existant mais hors d'atteinte (projet de recherche), un objet existant mais à réhabiliter (projet de réforme, rénovation), un projet inexistant mais à construire (projet de vie,...).

➤ **Le projet travaille sur le rejet**

Le sujet doit exclure d'autres objets pour atteindre son but (que ce soit par exemple des situations ou expériences antérieures, des objets en dissonance avec son projet).

➤ **Le projet s'intègre dans un trajet**

Tout projet s'inscrit dans une trame faite d'une suite d'expériences pour le sujet. Deux trajets vont s'articuler en permanence : le trajet en amont qui est celui de l'histoire personnelle du sujet (et/ou de l'organisation dans laquelle il se trouve), et celui en aval qui prévoit les étapes pour réaliser le projet.

➤ **Le projet génère un surjet**

Ce qui signifie que ce projet va impliquer des liens avec d'autres projets, d'autres acteurs.rice.s et va se socialiser par le biais des zones de négociations. Le projet ne peut s'enfermer dans l'isolement.

La construction du projet d'orientation scolaire et professionnelle, s'inscrit dans la logique des projets existentiels, au même titre que le projet d'insertion ou le projet de vie. Ces conduites de projet ne peuvent apparaître qu'à l'adolescence, et nécessitent la maîtrise des opérations formelles définies par Piaget.

Les projets des jeunes d'âge scolaire sont bien plus larges que le seul projet d'orientation. Jusque dans les années 70, l'élève était plutôt passif ; ce sont les parents et enseignant.e.s qui « orientaient ». La loi d'orientation de 1989 qui place l'élève au cœur du système, va renforcer le statut d'élève « acteur.rice de son projet d'orientation », sans oublier de faire référence « aux capacités » pour la faisabilité du projet.

Pour JP Boutinet, le projet d'orientation est pensé pour l'élève en termes de continuité (plutôt quand il réussit ses études) ou de mobilité (plutôt quand les résultats scolaires le font douter). Mais l'élève peut également être dans une attitude attentiste de non-projet, qu'il est important d'identifier, pour savoir ce qu'il y a de sous-jacent. Certains très fragilisés et dans l'incapacité d'anticiper leur avenir, seront dans le hors-projet pour un temps plus ou moins long.

Le projet d'orientation pour le jeune se double d'un projet d'insertion à moyen terme (insertion sociale, professionnelle). Ce projet d'insertion tient compte des expériences, des itinéraires de vie, et peut se construire de différentes façons, y compris par essais et erreurs (projets de substitution, ou alternatifs).

Source : Jean Pierre Boutinet - « Psychologie des conduites à projet » - PUF - 2014

➔ DU PARCOURS AU PROJET

Le parcours Avenir permet à l'élève d'acquérir un certain nombre de connaissances et de compétences au travers des disciplines, mais aussi au travers des rencontres avec le monde extérieur, et les entreprises (au sens large c'est-à-dire les organisations, les entreprises publiques et privées, les associations, les services publics...).

Pour construire son projet, l'élève doit passer en mode « acteur.rice » et être en capacité de transférer ses acquis (connaissances et compétences) dans une « supra compétence » à s'orienter tout au long de la vie. L'inconnu restant « la boîte noire » c'est-à-dire comment l'élève va « retraiter les éléments en sa possession en fonction de ses

propres représentations, mais aussi de facteurs familiaux, économiques...

La mise en place d'un outil de traçabilité qui permet de suivre l'évolution du travail de l'élève dans le cadre de son parcours, et les entretiens personnalisés d'orientation, moments privilégiés dans l'accompagnement permettront à l'élève l'analyse et l'intégration des connaissances, pour la mise en œuvre de son projet.

Le travail sur le parcours sera conduit par toute la communauté éducative, mais la part des enseignant.e.s est prépondérante, puisque l'ancrage est disciplinaire (objectifs 1 et 2).

Le travail sur le projet (objectif 3) sera plus spécifiquement accompagné ou guidé par les conseiller.ère.s d'orientation psychologues (conseils en orientation).



- Compétences et connaissances monde économique social, professionnel acquises dans les disciplines et les enseignements **AP, EPI, PFMP**

AP : Accompagnement Personnalisé
EPI : Enseignement Pratiques Interdisciplinaires
PFMP : Période de formation en milieu Professionnel



Boîte noire du sujet Transferabilité ?

- Traçabilité : mise en place du passeport orientation formation : **FOLIOS**
- Entretiens d'orientation



- Se projeter
- Faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés

Expérimentation

PIIODMEP : ^{un} premier

BILAN NATIONAL

En octobre 2014, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, demande aux recteur.rice.s d'académie

- D'inviter chaque établissement à organiser, prioritairement dans le temps scolaire, **une journée de découverte du monde professionnel**. Cette journée a pour objectif de préparer chaque collégien.ne et lycéen.ne à émettre des choix d'orientation et de formation. Elle est indispensable pour une première connaissance des métiers, du marché du travail, du rôle et du fonctionnement des entreprises (notion « d'entreprise » entendue au sens large). Cette journée s'inscrit dans le cadre du parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP) devenu parcours Avenir, et doit être reconduite chaque année. Elle pourrait être un temps fort de la semaine Ecole-Entreprise.
- De lancer un appel à projets pour préfigurer le PIIODMEP, auprès de quelques établissements dans les académies. Cette expérimentation a fait l'objet d'un rapport par l'inspection générale en juillet 2015. Le bilan de l'expérimentation portait sur le pilotage académique, le pilotage au niveau des établissements, les actions pertinentes mises en place, et les difficultés rencontrées.

MISE EN ŒUVRE DU PIODMEP : LES PREMIERS ÉLÉMENTS D'ANALYSE

L'évaluation de l'expérimentation a été conduite dans quatre académies, avec des établissements déjà engagés auparavant dans le PDMF. Pour les trois objectifs, un certain nombre de freins et leviers ont pu être identifiés.

Découverte du monde économique et professionnel

► **Problèmes rencontrés :**

- La plupart des interventions dans les établissements visent à présenter des métiers sans les contextualiser dans l'environnement économique.
- Les interventions de professionnel.le.s ou d'association nécessitent une préparation conjointe en amont avec les enseignant.e.s, de façon à éviter des discours pauvres ou parfois contraire aux valeurs que l'école pourrait porter.
- Les visites en entreprises ne sont pas toujours préparées, et le lien n'est pas fait avec les disciplines. Parfois elles peuvent être contreproductives, s'il n'y a pas un travail mené ensuite avec les élèves sur leurs représentations.
- Les partenariats avec les entreprises ne sont pas toujours faciles à nouer (pas d'entreprises à proximité ou zones sensibles).

► **Leviers :**

- Les partenariats peuvent être facilités et structurés en s'appuyant sur les actions de la mission école-entreprise de l'académie.
- Au niveau des bassins, une bonne coordination des actions évite les multiples sollicitations des entreprises, que ce soit pour la mise en place des forums ou des visites ou conférences.

Développer le sens de l'engagement et de l'initiative

Les expériences les plus emblématiques parmi celles observées sont celles qui portent sur la création de mini entreprises.

► **Problèmes et limites rencontrés :**

- Les autres enseignant.e.s ne sont pas toujours associé.e.s, l'expérience est souvent limitée à l'option DP3.
- Difficultés pour généraliser l'expérience car celle-ci est coûteuse en moyens horaires et partenariats.

► **Les leviers et points positifs :**

- Cela favorise pour les élèves, le développement de la confiance et estime de soi, ainsi que la prise d'initiative.
- La mise en situation leur permet de tester leurs intérêts, et peut ainsi favoriser l'aide aux choix d'orientation.

L'engagement des élèves peut se traduire autour de la construction de projets culturels ou de mobilité par exemple.

Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Les établissements sont coutumiers de la mise en œuvre de cet axe, déjà développé dans le cadre du PDMF.

► **Difficultés ou freins rencontrés**

- Le parcours ne doit pas se résumer à la mise en place d'un forum, sans qu'il n'y ait de continuum d'activités pédagogiques dans lequel il va s'inscrire.
- L'insuffisance de pratiques réflexives qui permettent aux élèves de donner sens à ce qu'ils ont acquis ou découvert.

► **Les effets positifs :**

Les actions menées dans le champ de l'orientation ont toujours des effets positifs sur les élèves. Les initiatives engagées sur le terrain sont nombreuses et variées.

La séquence d'observation en milieu professionnel en 3^e est véritablement préparée et exploitée dans les établissements. Un bémol : Comment permettre à tous les élèves quel que soit leur milieu familial de trouver un stage en lien avec leur projet ?

IGEN - Juillet 2015

Mise en place de l'Expérimentation dans l'académie de NANCY-METZ

➔ L'EXPÉRIMENTATION

Elle a porté sur vingt-deux collèges répartis sur les quatre départements de l'académie, soit un collège par district.

Trois thématiques du parcours Avenir ont été mises en avant pour guider cette réflexion et aider à repérer les « bonnes pratiques » :

- le lien entre parcours Avenir et l'acquisition des compétences du socle commun ;
- le lien entre parcours Avenir et les disciplines ;
- le travail relatif à la connaissance des métiers et des formations dans le cadre du parcours Avenir.

➔ LA STRATÉGIE MISE EN PLACE

Il s'agissait de rencontrer les équipes dans chacun des vingt-deux collèges impliqués afin d'observer leurs pratiques, les ressources mobilisées ou savoir-faire exprimés et de recueillir leurs besoins en matière d'accompagnement.

Cette phase d'observation s'est déroulée sous forme d'échanges sur site, entre l'IN-IO (Inspecteur.rice de l'Education Nationale-Information Orientation) du département, le.la di-

recteur.rice du CIO, un.e IA-IPR, l'animateur.rice de la commission orientation du BEF, et une équipe constituée des principa.le.s acteur.rice.s (chef.fe.s d'établissement, enseignant.e.s dont le.la professeur.e documentaliste, conseiller.ère d'orientation-psychologue, référent.e Webclassseur Orientation).

Cette première phase a permis d'aider les équipes à identifier les actions menées, entrant dans le cadre du

parcours Avenir et d'explicitier les éléments d'évolution entre le PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations) et le parcours Avenir, en particulier pour des actions liées aux disciplines, à la découverte du monde professionnel et à l'acquisition du socle commun.

➤ LES RÉSULTATS

Cette première phase a permis de recueillir des témoignages de pratiques, qui ont ensuite été formalisés à l'aide d'une fiche action type- élaborée au niveau académique, et mettre ainsi en perspective les actions menées avec les trois objectifs du parcours Avenir.

L'ensemble des fiches collectées a permis la réalisation d'un **portail-ressource** mis en ligne à la rentrée scolaire 2015 sur le site de l'académie pour favoriser la généralisation de cette expérimentation.

➤ **Pour en savoir +**

www4.ac-nancy-metz.fr/livo/parcours-avenir

Cette expérimentation a également fait émerger des questionnements de la part des enseignant.e.s sur leur contribution au parcours Avenir et des besoins en matière d'accompagnement et de formation.

Les principales demandes portaient sur la pédagogie de projet en lien avec les parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducation à la santé et parcours citoyen), sur l'interdisciplinarité et sur la connaissance du monde économique et professionnel.

Au-delà de cette expérimentation qui portait sur les collègues, des ressources

sont également élaborées pour le lycée professionnel et le lycée d'enseignement général et technologique. De même des fiches seront élaborées à partir du lien enseignements pratiques interdisciplinaires et parcours Avenir.

➤ DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE ONT ÉTÉ PROGRAMMÉES

- En 2015-2016, une formation dans le cadre du Plan Académique de Formation a été proposée à des enseignant.e.s de collège et à des COP.

Elle comportait trois modules :

➤ **Un module à distance**

- parcours M@gistère (les enjeux et les principes du parcours Avenir)

➤ **Deux autres modules en présentiel, qui ont abordé concrètement :**

- le lien entre les disciplines et le parcours Avenir (élaboration de séquences pédagogiques, par exemple en prolongement des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires),
 - la connaissance du marché de l'emploi et du monde économique et les ressources pour travailler avec les élèves sur ce thème.
- Des journées de formation thématiques organisées par la Délégation Régionale de l'ONISEP, en partenariat avec des branches professionnelles comme les métiers du bois en 2015 par exemple.

- Dans le cadre de la formation sur la réforme des collèges : le parcours Avenir a été traité à la fois lors de « l'université d'automne » d'octobre 2015, et sera traité lors des journées thématiques. La thématique proposée sera celle des « parcours » au sein de la réforme des collèges, dont le parcours Avenir.

- Enfin des actions pourront être mises en œuvre au sein des BEF.

Des ressources sont mises à disposition des équipes éducatives, soit par :

- le SAIO (Service Académique d'Information et d'Orientation) « parcours Avenir - Découverte des entreprises, Accompagner les équipes » : proposition d'actions de partenariat avec des branches ou des représentants de secteurs professionnels,
- la Délégation Régionale de l'Onisep (vidéos, séquences pédagogiques ...).

Lire page 28 : Quelles ressources pour le parcours Avenir?

Contacts

SAIO

RECTORAT de Nancy - Metz

1 rue Sellier

54000 Nancy

Courriel : ce.saio@ac-nancy-metz.fr

➤ **Pour en savoir +**

www4.ac-nancy-metz.fr/livo/

La LIAISON

École Entreprise

La MISSION de La cellule éducation économie

Le parcours Avenir poursuit l'objectif de permettre à chaque élève de découvrir le monde économique et professionnel, de développer son sens de l'engagement, son esprit d'entreprendre et d'élaborer son projet professionnel. Sa mise en œuvre s'appuie fortement sur la relation école-entreprise réaffirmée dans le cadre des différentes actions menées par le Conseil National Éducation Économie (CNEE).

La Cellule Éducation Économie (CEE) est la structure académique chargée de développer des liens privilégiés entre les établissements de formation et les acteur.rice.s du monde économique.

Elle est un relais, une ressource, pour les acteur.rice.s du monde éducatif concerné.e.s par la formation professionnelle initiale, l'insertion des jeunes et les relations partenariales.

➤ ORGANISATION DE LA CEE

La Cellule Éducation Économie est pilotée par la Déléguée Académique aux Enseignements Techniques (DAET) et constitue une interface entre les partenaires professionnel.le.s, les associations et l'Education nationale. L'équipe est composée de trois chargés de mission, un ingénieur pour l'école et un coordonnateur Campus des métiers et des qualifications.

Pour mener à bien ses missions, la CEE travaille en liaison étroite avec les services académiques du rectorat, les corps d'inspection, les établissements scolaires mais aussi les collectivités territoriales, associations et représentant.e.s des branches professionnelles.

➤ MISSION DE LA CEE

La Cellule Éducation Économie a pour vocation de créer des relations durables entre les établissements scolaires et les entreprises, branches professionnelles, associations et l'ensemble des acteur.rice.s du tissu économique local en menant et coordonnant des actions ponctuelles et/ou suivies tout au long de l'année scolaire. Elle est mobilisée, dans le cadre de la procédure d'évolution de l'offre de formation professionnelle initiale, sur les analyses partagées et concertées avec les partenaires professionnel.le.s, le Conseil Régional et la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi. (DIRECCTE)

La CEE impulse, anime et coordonne les partenariats dans l'académie de Nancy-Metz. Il s'agit notamment de faciliter la connaissance mutuelle des deux partenaires et d'encourager les initiatives dans le cadre des conventions de partenariats académiques.

Dans le cadre du parcours Avenir, la CEE peut accompagner les équipes éducatives des collèges et des lycées à mobiliser les acteur.rice.s du monde professionnel et associatif. Elle peut apporter son concours à travers la mise à disposition d'outils et de ressources facilitant les actions envisagées par chacun.e.

ACTIONS

Des événements ponctuels :

► **Semaine école entreprise :**

La CEE organise la journée-phare de la semaine école entreprise en partenariat avec le MEDEF qui a pour but de sensibiliser les collégien.ne.s et lycéen.ne.s au monde de l'entreprise.

► **Semaine de l'industrie :**

En collaboration avec des partenaires professionnel.le.s, la CEE met en place des événements, des rencontres-débat ou des visites d'entreprise pour les jeunes en visant à promouvoir les métiers du secteur de l'industrie.

► **Opération LOGITRANS-AFT :**

Manifestation organisée tous les deux ans en collaboration avec l'**Association Française du Transport (AFT)**. Il s'agit de visites d'entreprises pour faire découvrir le secteur du Transport et de la Logistique. Un kit pédagogique réalisé par l'ONISEP, en collaboration avec les différents partenaires, permet de préparer, d'une façon ludique et constructive, cette visite et de répondre à leurs interrogations. Lien : www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Lorraine/Productions-regionales/Decouverte-des-metiers/Transport-et-logistique

► « **Boys day - Girl's days** » :

En partenariat avec l'association « Entreprendre en Lorraine Nord ». Initiative américaine, reprise au niveau européen et déclinée dans un Bassin d'Education et de Formation, qui consiste à faire découvrir des métiers atypiques. L'enjeu est d'élargir les choix professionnels des garçons et des filles de collèves en leur montrant la diversité des métiers.

Contacts

Service DAET
Cellule Éducation Économie
RECTORAT de Nancy - Metz
rue Philippe de Gueldres
54035 Nancy
Courriel : ce.daet-cee@ac-nancy-metz.fr

► Pour en savoir +

www4.ac-nancy-metz.fr/daet/default.htm

www.ac-nancy-metz.fr/developpement-des-relations-ecole-entreprise-dans-l-academie-69444.kjsp?RH=WWW

Des actions tout au long de l'année

► **Parmi les nombreuses actions conduites figurent notamment :**

- Sollicitation et accompagnement des élèves à différentes manifestations liées aux conventions de partenariat : conférences, temps d'échange avec des professionnels.le.s, visites d'entreprise, ...
- Développement de l'esprit d'initiative et du goût d'entreprendre via le dispositif des mini-entreprises accompagné par l'association **Entreprendre Pour Apprendre (EPA)**
- Impulsion et participation à la mise en place de différents concours : Innov EPA, Promotech, ...
- Organisation de visites d'entreprises pour des enseignant.e.s et/ou des directeur.rice.s délégué.e.s à l'enseignement technique et professionnel et des Conseiller.ère.s d'orientation-psychologues
- Animation du réseau des coordonnateur.rice.s des 13 pôles de stages de l'académie
- Contribution aux analyses des besoins en formations et qualifications des grands secteurs économiques de la région (Transport logistique, BTP, Hôtellerie-Restaurant, secteur sanitaire et social,...)
- Coordination et suivi de la banque de stages « monstageenligne.fr ».

La CEE apporte aussi son concours à la labellisation des lycées des métiers, au suivi des 3 campus des métiers et des qualifications et à la démarche d'auto évaluation Qual'Educ.

Ressources

Guide « école et entreprises » pour les équipes éducatives
CNEE 2015-2016

Guide « parcours Avenir - Découverte des entreprises - Accompagner les équipes »
SAIO - 2015-2016

Partenaires

► **Agriculture - Forêt**

- Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt - Lorraine

► **Agroalimentaire**

- CNIEL (Centre National de l'Interprofession Laitière)
- PATISFRANCE PURATOS

► **Bâtiment**

- SOGEA Groupe VINCI

► **Travaux Publics**

- FFB (Fédération Française du Bâtiment)

► **Commerce**

- FCD (Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution - Région Lorraine)

► **Coiffure**

- FRCL (Fédération Régionale de la Coiffure Lorraine)

► **Energie - Environnement**

- EDF
- ERDF
- Agence de l'Eau RHIN-MEUSE
- Schneider Electric

► **Hôtellerie - Restauration**

- UMIH / GNC / SNRC / CPH
- ACCOR

► **Automobile**

- PSA PEUGEOT CITROEN (Sites de production de Trémery et de Metz)
- ARIA (Association Régionale de l'Industrie Automobile de Lorraine)

► **Propreté**

- FEP (Fédération des Entreprises de Propreté)

► **Transport Logistique**

- AFT (Association Française de Transport)

► **Tous secteurs**

- CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)
- MEDEF (Mouvement Des Entreprises De France)
- ELN (Entreprendre en Lorraine Nord)
- ECTI (Entreprises Collectivités Territoriales, Insertion)
- AJE (Association Jeunesse et Entreprises de Lorraine)
- Rotary (district 1790)

► Pour en savoir +

www4.ac-nancy-metz.fr/daet/PARTENARIATS/partenariats_acad.htm

Les TEMPS FORTS de l'année

Tout au long de l'année un certain nombre de manifestations permettent aux élèves de travailler leur projet d'orientation.

➤ POUR LES COLLÉGIEN.NES

➤ **Les forums locaux : carrefour des métiers et des formations**

La plupart des forums sont organisés au sein des établissements et sont destinés aux élèves de 4^e et 3^e. Certains sont organisés pour tous les élèves d'un niveau de classe d'un territoire. Les CIO sont toujours étroitement associés ainsi que les partenaires du monde économique et professionnel.

➤ **Les journées portes ouvertes**

En lycées professionnels, lycées d'enseignement général et technologique, en établissements agricoles et en Centres de Formation d'Apprentis (CFA), elles ont majoritairement lieu de janvier à mars de chaque année :

➤ Pour en savoir +

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Lorraine/Dossiers/Journees-Portes-Ouvertes

➤ **L'accueil en milieu professionnel**

Circulaire n°2003-134 du septembre 2003 :

L'article L.211-1 du code du travail donne un fondement légal à l'organisation de « visites d'information et de séquence d'observation en milieu professionnel » pour des élèves de l'enseignement général.

Différents objectifs peuvent être poursuivis, et se traduiront par des accueils différenciés :

- visites d'information
- séquences d'observation
- stages
- période de formation en milieu professionnel

La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de 3^e. Elle se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le code du travail. Elle a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel, en liaison avec les programmes d'enseignement.

➤ POUR LES LYCÉEN.NE.S

➤ **Les forums locaux au sein des lycées**

Il s'agit de découvrir les formations et les débouchés des établissements d'enseignement supérieur lors des forums organisés par les lycées. C'est aussi l'occasion de rencontrer des ancien.ne.s élèves et de jeunes professionnel.le.s qui viennent témoigner de leur parcours de formation et de leur métier. Renseignements auprès des établissements.

➤ **Les salons dédiés à l'information post-bac et les métiers**

Plusieurs salons sont organisés dans l'académie de Nancy-Metz avec la participation des services d'orientation et de l'Onisep :

• Oriaction, 24-25-26 novembre 2016 à Nancy

Organisé (une année sur deux sur Nancy ou Metz) par l'Onisep en partenariat avec L'Etudiant et l'Académie de Nancy-Metz, ce salon est destiné aux élèves du cycle terminal des lycées et aux étudiant.e.s de premier cycle. Il présente l'offre de formations de l'enseignement supérieur : près de 200 exposant.e.s, un espace « Information Orientation » avec les stands APB, Europe-international, CIO... 3 à 4 conférences sont proposées par jour aux visiteur.euse.s et aux parents.

➤ Pour en savoir +

www.oriaction.com

• Les Nuits de l'Orientation

Organisées par la Chambre de commerce et d'Industrie, en partenariat avec l'Onisep, elles se dérouleront en 2016, le 3 février, au stade Marcel Picot à Nancy, le 4 février, au stade St Symphorien à Metz et le 5 février, au Centre des Congrès à Epinal.

Il s'agit de donner aux jeunes de 14 à 25 ans, la possibilité de rencontrer des professionnels et des chefs d'entreprise pour échanger sur les métiers.

↳ Pour en savoir +

www.nuitsdelorientation.fr

► Les journées portes ouvertes (J.P.O.) des établissements d'enseignement supérieur (C.P.G.E., Universités, S.T.S., I.U.T., écoles...)

Pour les lycéens de première et de terminale et leurs familles, la possibilité de découvrir les établissements d'enseignement supérieur (organisation pédagogique, contenus des formations, locaux dédiés, poursuites d'études, débouchés...).

↳ Pour en savoir +

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Lorraine/Dossiers/Journees-Portes-Ouvertes
Les dates sont également précisées sur le portail APB : www.admission-postbac.fr

➤ POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

► Accompagner les élèves

Toutes les actions citées ci-dessus doivent être préparées avec les élèves. Des ressources pédagogiques (supports de préparation et d'exploitation) existent déjà : guides de préparation, activités pédagogiques, sites dédiés concernant les manifestations.

↳ A consulter

- Les CIO, les SCUO
- Les organisateurs.rice.s des différentes manifestations,
- Des ressources sur www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Parcours-Avenir/Ressources

► Se professionnaliser

Des actions spécifiques (visites d'entreprises) / journées d'études (visites d'établissements de formation) sont mises en place dans le cadre du plan académique de formation.

Se renseigner auprès du SAIO

➤ LES ACTIONS EN LIEN AVEC L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les établissements de l'enseignement supérieur se mobilisent pour informer les équipes éducatives (enseignants et conseillers d'orientation-psychologues) des lycées de l'Académie afin d'accompagner les élèves dès la classe de première dans la construction de leur projet personnel d'orientation. Différentes actions sont proposées à destination des équipes éducatives et/ou des lycéens :

► CAP sur l'enseignement supérieur

Cette opération, destinée aux élèves de première, est organisée conjointement par le Rectorat, l'Université de Lorraine, les CIO, les lycées de l'académie et l'Onisep.

Il ne s'agit pas d'une J.P.O., mais plutôt d'une multitude de séances d'information collectives. Les élèves bénéficient d'une présentation des secteurs professionnels et des perspectives associées à ces formations (débouchés, passerelles, poursuites d'études...).

2 dates à retenir, le vendredi 25 mars sur les campus de Nancy et le vendredi 1^{er} avril sur le campus de Metz.

► Handicap et études supérieures, c'est possible !

Afin d'encourager les lycéens, en situation de handicap à poursuivre leurs études dans le supérieur, les services du rectorat, l'Université de Lorraine et le Service d'Intégration Scolaire et Universitaire organisent deux demi-journées d'information en 2016, le 20 janvier à Nancy et le 27 janvier à Metz.

Ce sera l'occasion pour ces élèves de première et de terminale d'avoir des informations sur les dispositifs d'accueil spécifiques dans l'académie, d'échanger avec des étudiants, des associations...

► Un jour à l'université

L'Université de Lorraine, en partenariat avec le CROUS Lorraine propose aux lycéens de terminale générale ou technologique, grâce à cette opération, de se mettre dans la peau d'un étudiant le temps de quelques heures du 8 au 12 février 2016 sur les

sites de Nancy, Metz et Epinal. Pendant cette semaine, ils pourront suivre un véritable cours et visiter les campus de l'université. C'est un moment privilégié pour découvrir l'environnement quotidien d'un.e étudiant.e.

↳ Pour en savoir +

www.univ-lorraine.fr/ujalu

► Les journées portes ouvertes de l'Université de Lorraine

Du 30 janvier au 19 mars 2016, les campus de l'Université de Lorraine ouvrent leurs portes aux lycéens, aux étudiants et à leurs parents pour présenter leurs formations et leurs environnements d'étude. Au total, 26 composantes proposeront une journée « Portes ouvertes ».

↳ Pour en savoir +

www.univ-lorraine.fr/journees-portes-ouvertes

► Les cordées de la réussite

Les 16 cordées de la réussite de l'académie de Nancy Metz visent à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes quel que soit leur milieu socio-culturel, en leur donnant les clés pour s'engager avec succès dans les filières d'excellence.

Chaque année courant janvier se déroulent les journées nationales des cordées. Les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur se mobilisent autour d'actions pouvant prendre des formes diverses : conférences, entretiens individuels, animations ludiques... associant les différents publics concernés.

↳ Pour en savoir +

www.cordeesdelareussite.fr

Quelles ressources pour le parcours Avenir ?

L'Onisep met à disposition des équipes éducatives et des élèves des ressources pédagogiques permettant aux enseignants d'accompagner leur classe dans la découverte des secteurs professionnels et des formations.

Ces ressources accessibles en ligne permettent aux élèves de :

- ▶ Découvrir les métiers, les activités professionnelles différentes, les filières de formation, et les voies d'accès et de qualification (modalités et niveaux de formation).
- ▶ Prendre conscience et dépasser les stéréotypes sociaux ou de sexe et faire évoluer les représentations sur les métiers.
- ▶ Développer progressivement leur projet d'orientation.

Ci-après quelques exemples de ressources pour découvrir les métiers et les formations : Les ressources proposées sont en ligne et contribuent ainsi à l'ouverture au numérique pour tous.

DES DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES

Le portail parcours Avenir recense des démarches pédagogiques de la 6^e à la 3^e. Ce portail élaboré par le service académique d'information et d'orientation (SAIO), est le fruit d'une expérimentation menée en 2014-2015 auprès d'un panel de collèges de l'académie de Nancy-Metz.

▶ **Deux accès possibles aux démarches par :**

- **champs disciplinaires** : Art et culture, Langues vivantes, Lettres, Histoire-géographie / Education civique, Sciences et techniques, Documentation, EPS ;
- **par objectifs majeurs** du parcours Avenir : découvrir le monde économique et professionnel, développer l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre et élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.

Courant 2016, des exemples de démarches pédagogiques pour le lycée seront mis en ligne.

▶ **Pour en savoir +**

www4.ac-nancy-metz.fr/liv/parcours-avenir

Également en ligne sur le site eduscol d'autres ressources pour la mise en œuvre du parcours Avenir :

- Des fiches pédagogiques disciplinaires et interdisciplinaires pour le collège et le lycée,
- des ressources issues des différentes académies,
- les vidéos du séminaire national du 27/11/2015 « Mettre en œuvre le parcours Avenir ».

▶ **Pour en savoir +**

<http://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-le-parcours-avenir.html#lien0>

DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Un ensemble de ressources pédagogiques disponibles pour répondre aux exigences du parcours Avenir : les disciplines associées, les collaborations à envisager ou le temps nécessaire à la réalisation des activités sont systématiquement précisés.

► Deux possibilités d'accès aux activités pédagogiques par :

- **champs disciplinaires** : documentation, SVT, éducation morale et civique, langues-vivantes..., enseignements d'exploration, enseignement pratiques interdisciplinaire
- **dispositifs** comme l'accompagnement personnalisé par exemple.

► Pour en savoir +

www.onisep.fr/Espace-pedagogique#Parcours-Avenir

DES KITS PÉDAGOGIQUES RÉGIONAUX

Découverte des métiers avec la Délégation Régionale de l'Onisep

Différentes productions réalisées avec des branches professionnelles : plaquettes d'information, vidéos de professionnel.le.s et d'étudiants.e.s, ainsi que des activités pédagogiques à utiliser en classe avec les élèves pour découvrir le secteur professionnel ou confirmer un projet professionnel (choix d'un métier, connaissances des activités, de la filière de formation).

► **L'agriculture**

Réalisé en partenariat avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Lorraine et la Chambre Régionale d'Agriculture, ce kit propose 3 séquences conçues autour d'activités pédagogiques sur 8 filières de l'agriculture pour une découverte active de la diversité des métiers et des formations agricoles en Lorraine.

3 objectifs :

- La mise à jour des représentations et des idées reçues avec le Quiz l'agriculture tout un monde de métiers,
- La découverte du lien entre le quotidien et les métiers de l'agriculture à travers deux exemples : les composants du plateau-repas et les éléments d'un jardin public,
- L'exploitation de ressources complémentaires d'information : 6 vidéos, une plaquette « l'agriculture, tout un monde de métiers » et les fiches métiers correspondantes.

► **La construction automobile**

Réalisé en partenariat avec l'Association Régionale de l'Industrie Automobile Lorraine et le Rectorat, ce kit pédagogique sur les métiers de la construction automobile en Lorraine, vient en complément d'une plaquette d'informations et de 3 vidéos.

Il s'adresse aux professeur.e.s et aux conseiller.ère.s d'orientation-psychologues pour accompagner la préparation et l'exploitation des visites d'entreprises de la construction automobile mises en place par l'ARIA Lorraine pour les classes de collèges.

Il est composé d' :

- un quiz pour découvrir la filière,
- un parcours d'une pièce manufacturée avec les professionnel.le.s qui interviennent à chaque étape,
- un questionnaire pour interroger les professionnel.le.s lors d'une visite d'entreprise.

► **Les métiers du bois**

Les séquences pédagogiques, réalisées en partenariat avec Gipeblor (Groupe Interprofessionnel de Promotion de l'Economie du Bois en Lorraine) permettent la découverte en classe des métiers et des formations de la filière bois dans ses quatre pôles : forêt, industries du bois et ameublement, construction et mise en œuvre et, commerce.

Ce kit s'articule autour de trois activités pédagogiques ayant pour objectif d'enrichir l'information des jeunes et des acteur.rice.s de l'orientation sur ce champ professionnel. Il sera, tout

d'abord, question de découverte, puis d'exploration pour finir sur un approfondissement des connaissances.

8 vidéos et une plaquette viendront compléter leurs connaissances sur les formations proposées en Lorraine et les métiers correspondants.

► **Les métiers du transport et de la logistique**

Afin de préparer les visites d'entreprise, un groupe de travail associant des personnels de l'Éducation Nationale et des représentant.e.s du secteur professionnel, a créé un ensemble de 8 activités en ligne pour préparer et exploiter avec les élèves de collèges, LEGT et lycées professionnels les rencontres avec les professionnel.le.s des entreprises visitées.

► **Les métiers du bâtiment avec le jeu Magic chantier (à venir en 2016).**

► Pour en savoir +

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Lorraine/Productions-regionales/Decouverte-des-metiers

DES KITS PÉDAGOGIQUES NATIONAUX

► **Les métiers d'art**

Kit élaboré en partenariat avec l'Institut National des Métiers d'Art est composé de 7 activités ludiques qui ont pour but de sensibiliser les élèves aux métiers d'art et aux formations associées. Les activités s'adressent aux élèves depuis la 5^e jusqu'à la terminale.

► **Découvrir le monde agricole**

Kit réalisé en partenariat avec la FNSEA qui permet d'aborder différents thèmes comme la place des femmes dans le monde agricole, les recrutements à court et moyen terme, la forte élévation du niveau de qualification, la prise en compte du développement durable. Les activités constituées de 6 séquences, s'adressent aux élèves de la 6^e à la 2^{de}.

► **Les métiers de l'industrie**

Ce kit propose différentes activités qui permettent, aux élèves de 4^e, 3^e et 2^{de} de découvrir le monde de l'entreprise (préparer une visite d'entreprise, faire travailler les élèves sur le vocabulaire des métiers, l'organisation et l'environnement de l'entreprise, les codes du monde professionnel...).

► **Les métiers du transport aérien**

Réalisé en partenariat avec la fédération nationale de l'aviation marchande, ce kit concerne les classes de la 6^e à la terminale. Il est composé de 5 séquences indépendantes, pour chacune sont précisés les objectifs, les compétences à acquérir et les disciplines concernées.

► **Les compagnons du Devoir et du Tour de France**

Au sein de ce kit, 6 séquences destinées à faire appréhender aux élèves, l'univers, les métiers et les formations des Compagnons du Devoir et du Tour de France. Il s'adresse à tous les niveaux (collège, lycée et lycée professionnel).

► **Découvrir les métiers de la mode et du luxe**

Ce kit est articulé autour de 6 séquences pour accompagner les classes de 3^e et 2^{de} de lycée général,

technologique et professionnel dans la compréhension de ce secteur.

► **Sciences et métiers**

Ce kit est inclus dans le site « ma voie scientifique ». Il est composé de fiches pédagogiques issues d'un groupe de travail piloté par l'inspection générale. Il permet de mener de la 6^e au bac, des activités ancrées dans les disciplines et en lien avec le travail sur l'orientation.

► **Ma voie littéraire**

Ce site propose des ressources pédagogiques pour faire réfléchir les élèves en lien avec les études et les débouchés littéraires.

- Enseignement d'exploration en 2^{de} : (Littérature et société)
- Accompagnement personnalisé en 2^{de} : (Parcours de découverte)
- Accompagnement personnalisé en 1^{re} : (Étudier après un Bac L)

► **Economie : enseignement d'exploration**

Deux supports pédagogiques adaptés aux enseignements d'exploration de classe de seconde, en lien avec l'accompagnement personnalisé et le parcours Avenir.

► **Pour en savoir +**

www.onisep.fr/Espace-pedagogique#Kits-pedagogiques

DES CONCOURS

Quatre concours (L'avenir s'imagine !, Découvrez les métiers du numérique, De l'objet aux métiers et Avenir Métiers) pour faire découvrir de façon originale les métiers aux élèves. Ces concours organisés par l'Onisep en partenariat avec des branches professionnelles s'adressent aux collégiens ne.s et aux lycéens ne.s. Ils intègrent les dimensions suivantes : le numérique, l'Europe, une démarche individuelle ou de classe.

► **Le concours «De l'objet aux métiers»**

Concours organisé en partenariat avec la FIM s'adresse aux élèves de 4^e 3^e 1^{re} et Terminale

L'objectif est de faire connaître les industries mécaniques et leurs métiers à travers la conception d'un objet.

► **Le concours «Découvrez les métiers du numérique»**

Concours organisé en partenariat avec le Syntec qui s'adresse aux élèves de 4^e et 3^e et de lycées

Par le biais d'un support numérique, les élèves présentent un métier de l'informatique dans son environnement en s'appuyant sur des contacts avec un.e professionnel.le.

► **Le concours «Avenir métiers»**

Concours organisé en partenariat avec l'AGEFA-PME qui s'adresse aux élèves de collèges, lycées et CFA

L'objectif est de réaliser un document numérique présentant la façon dont une PME (petite et moyenne entreprise) développe un produit ou un service en prenant en compte l'étude préalable du marché et de la concurrence.

► **Le concours « L'avenir s'imagine »**

Concours organisé par l'ONISEP Languedoc-Roussillon et ses partenaires dont le thème est la vision d'un métier dans vingt ans dans une société égalitaire entre les femmes et les hommes. À travers un Serious Game, le joueur est amené à découvrir de nouveaux horizons professionnels par des vidéos et photos sur la planète Xi. Il poste ensuite sa production en suivant la consigne du concours.

► **Pour en savoir +**

www.onisep.fr/Espace-pedagogique#Concours

... ET POUR FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS SUR LES MÉTIERS

► Femmes et mathématiques

« Femmes et maths » vise à encourager la présence des filles dans les études mathématiques (plus généralement scientifiques et techniques) et sensibiliser la communauté scientifique et éducative à la question de l'égalité femme/homme.

www.femmes-et-maths.fr

► Femmes et sciences

« Femmes et sciences » entend « promouvoir les sciences et les techniques auprès des femmes, et inciter les femmes dans les sciences et les techniques ».

www.femmesetsciences.fr

► Femmes ingénieures

Les objectifs de l'association sont de faire connaître le métier d'ingénieur.e au féminin auprès des jeunes filles, de leurs parents et de leurs enseignant.e.s et de contribuer à la promotion des femmes exerçant les professions d'ingénieure en les aidant à valoriser leur qualification et leur carrière dans l'entreprise.

www.femmes-ingenieurs.org

► Genrimages

Le site Genrimages est un site conçu par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir.

Il s'adresse aux enseignant.e.s, éducateur.rice.s, à toutes les personnes souhaitant aborder la thématique de l'égalité femme-homme avec des élèves ou des jeunes en les sensibilisant au décodage des représentations (stéréotypes) sexuées présentes dans les images fixes ou animées.

www.genrimages.org

► CANOPE

Dans le cadre des « Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école » Canopé a mis en place et rassemble des documents et outils pédagogiques à destination de la communauté éducative.

www.reseau-canope.fr/lutte-contre-les-inegalites/egalite-fillesgarcons.html

► Zoom sur Le prix Caroline Aigle

Organisé chaque année par l'ESSTIN, la Mission Égalité des Chances Filles-Garçons du Rectorat de Nancy-Metz, la DRDFE, Arts et Métiers Paris-Tech Metz, la Base aérienne Nancy-Ochey,

l'association Elles Bougent, l'AMOPA, la DRAAF et l'Académie Lorraine des Sciences. Le Prix Caroline Aigle est destiné à encourager l'ambition féminine des lycéennes et à les inciter à poursuivre des études supérieures.

► Pour en savoir +

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Lorraine/Productions-regionales/Egalite-des-chances-filles-garcons

Contacts

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ONISEP
28 rue de Saurupt
54000 Nancy
Courriel : dronancy@onisep.fr

► Pour en savoir +

www.onisep.fr/nancy-metz

► Pour en savoir +

Télécharger la plaquette Onisep
« Ressources pour le parcours Avenir »
www4.ac-nancy-metz.fr/ljo/parcours-avenir/documents/Ressources_Parcours_Avenir.pdf

FOLIOS : Une application au service des parcours

FOLIOS est une application développée par l'Onisep à la demande du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, accessible via internet à l'ensemble des établissements du secondaire.

L'application FOLIOS est au service des parcours éducatifs, notamment ceux créés par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

En plus du parcours Avenir et du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), FOLIOS accueille deux autres parcours éducatifs : parcours Education à la santé et parcours Citoyen.

Folios a pour objectif de suivre l'élève tout au long de son parcours scolaire de la 6^e à la terminale et de lui permettre de valoriser ses compétences scolaires et extra scolaires. Son utilisation contribue à la diffusion des usages du numérique et à leur appropriation par les élèves, les membres de l'équipe éducative et les familles, s'inscrivant ainsi dans la stratégie du numérique pour l'école.

➔ SIMPLE D'UTILISATION, UNE APPLICATION FACILITATRICE POUR TOUS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Pour la construction du parcours Avenir, les équipes trouveront dans Folios des **ressources** fournies pour chaque parcours éducatif au collège et au lycée (documents d'information, propositions d'activités de classe...).

Les élèves et les parents bénéficient de ressources spécifiques (kits élèves, parents et boîte à outils) : liens vers www.onisep.fr, téléchargement des guides Onisep, etc.

Folios facilite également la coordination ainsi que la collaboration et la mutualisation entre les différent.e.s acteur.rice.s :

➔ grâce à des espaces communs, accessibles à partir de « Mes espaces » :

- espaces « classes » ainsi que des espaces « groupes » créés selon les besoins déterminés par l'établissement,
- salle virtuelle des profs

➔ grâce à des outils de communication :

les équipes peuvent publier des actualités ou des événements (module « Communication »), en complément des informations publiées par l'Onisep ou le Saio. Chaque « fil d'activité » présent sur sa page d'accueil ou celle d'un espace commun permet de suivre ses propres actions, celles de ses élèves ou de ses collègues. Avec « Mes discussions », des échanges sont possibles de façon collective ou plus personnalisée.

➔ Ainsi, différents profils de connexion existent : « professionnel » (équipe éducative : enseignant.e.s, COP, direction, professeur.e.s documentalistes...), « élève », « parents », « partenaire », sans oublier celui d'« administrateur.rice Folios* ».

Le parcours Avenir est construit par les chef.fe.s d'établissement en collaboration avec leur équipe éducative.

Il implique également les partenaires extérieur.e.s des milieux économiques, sociaux et professionnels, qui contribuent à la consolidation des connaissances et compétences (visites d'entreprises, mini-stages, forums, conférences et débats...).

Les chef.fe.s d'établissement pourront s'appuyer sur des actions coordonnées au niveau académique par les chargé.e.s de mission école/entreprise, les ingénieur.e.s pour l'école et les conseiller.ère.s à l'enseignement technologique.

Le CIO en tant qu'observatoire du secteur (district ou bassin) contribue largement à la mise en place du parcours : mise en cohérence des actions conduites en matière d'information et d'orientation, interface avec les partenaires locaux...

L'action des corps d'inspection est fondamentale : elle vise à ancrer le parcours dans les disciplines et à accompagner sa mise en œuvre dans les établissements.

➔ ÉLÈVE OU PROFESSIONNEL.L.E, UN ESPACE PROPRE À CHACUN

Chaque élève et membre de l'équipe éducative bénéficie d'un espace qui lui est propre, « Mes documents », dans lequel il peut créer, rapatrier, trier, compléter des documents personnels, de l'Onisep ou issus d'autres sources.

Pour aider les élèves à organiser leur espace, Folios propose une liste de dossiers prête à l'emploi : « Mes compétences/mes acquis », « Mes expériences », « Découverte des formations »..., laquelle peut être complétée librement.

***Administrateur.rice Folios : un rôle déterminant... mais pas insurmontable !**

Désigné.e par la.le chef.fe d'établissement, elle.il reçoit de l'Onisep des informations indispensables pour l'accès de l'établissement à l'application.

Elle.il intervient surtout en début d'année pour quelques ajustements ou actions, notamment :

- ▶ rattachement des comptes des personnels non-enseignant.e.s aux classes...
- ▶ extraction de la liste des identifiants et mots de passe pour les lycées et les cités scolaires
- ▶ création de groupes de travail...

Le reste de l'année, en cas de nécessité, cette personne est un contact privilégié de l'Onisep avec l'établissement.

➔ « MON PROFIL », « MON CV », « MES ÉLÈVES », DES FONCTIONNALITÉS-CLEFS

Avec la fonctionnalité « Mon profil », chaque élève peut renseigner et détailler en toute autonomie ses intérêts extra-scolaires et scolaires, ses qualités personnelles, ses préférences scolaires, ses idées de secteurs professionnels ou de métiers.

Une autre fonctionnalité, « Mon CV » permet aux élèves de mettre en forme un CV, pour une première réflexion sur ses acquis (diplômes, expériences...).

Dans Folios, l'élève est ainsi maître de ses contenus tout en bénéficiant d'un accompagnement par les adultes de l'établissement.

En effet, à partir de « Mes élèves », chaque membre de l'équipe peut consulter et suivre l'évolution des dossiers, profils et CV des élèves. Cette fonctionnalité permet un meilleur suivi des élèves et favorise les échanges à travers le module « Mes discussions ».

➔ UN ACCÈS SÉCURISÉ, QUEL QUE SOIT SON PROFIL

Pour chaque utilisateur.rice, l'accès à l'application s'effectue de façon sécurisée à partir de l'ENT académique PLACE (avec son identifiant et mot de passe) à la rubrique « Orientation » qui deviendra prochainement « Mes parcours - FOLIOS ».

2 cas possibles :

- pour les collèges : FOLIOS est paramétré pour fonctionner en authentification automatique avec l'ENT,
- pour les lycées et cités scolaires : lors de la première connexion à FOLIOS

via l'ENT, des codes de connexion spécifiques à FOLIOS sont indispensables. Ces codes à saisir **une unique fois** sont nécessaires pour permettre aux comptes de PLACE et de FOLIOS de se rapprocher.

➔ PLACE DES PARENTS, UNE VUE SUR L'ORIENTATION

Chaque parent ayant un élève scolarisé (de la 6^e à la terminale) dans un établissement public et privé de l'enseignement secondaire de l'académie de Nancy-Metz - a un accès sécurisé à Folios à partir de l'adresse <https://folios.onisep.fr>. L'accès se fait à partir d'un identifiant et d'un mot

de passe spécifiques remis par le.la chef.fe d'établissement. Les parents peuvent consulter les actualités et les événements édités sur la page d'accueil par l'équipe éducative et des « groupes » auxquels ils appartiennent.

➔ Pour en savoir plus :

*circulaire de rentrée 2015
n° 2015-085 du 3-6-2015*

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Lorraine/Espace-Pedagogique/Folios

Contact : Délégation Onisep à Nancy

Le parcours
Avenir est conçu
pour permettre à chaque
élève de la classe de 6^e à
la classe de terminale
d'acquérir les compétences
et les connaissances nécessaires
pour se projeter dans l'avenir
et faire des choix
raisonnés et
éclairés.

Il entre
en vigueur à
la rentrée
2015.



parcours
Avenir

dans l'Académie de Nancy-Metz